



Réf. du dossier : NR/MB – 62.020

Affaire suivie par N. RIVIERE

Téléphone : 02.41.05.45.37

PJ : Formulaire vacances scolaires 2020-2021

«F2» «F3»
«LISTE_DES_UTILISATEURS_20202021»
«F6»
«F5»
«F7»

Angers, le 1^{er} septembre 2020

«F2»,

Lors de l'année scolaire 2020-2021, les vacances scolaires se dérouleront du :

- **Samedi 17 octobre au dimanche 1^{er} novembre 2020 inclus**
- **Samedi 19 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021 inclus**
- **Samedi 20 février au dimanche 7 mars 2021 inclus**
- **Samedi 24 avril au dimanche 9 mai 2021 inclus.**

Je vous informe que pendant ces périodes et les jours fériés, les salles de sports et les stades seront fermés, sauf créneaux pour stages ou compétitions exceptionnellement accordés.

Ainsi, si votre association souhaite prendre une option sur certains horaires (entraînements, stages, matchs amicaux), je vous invite à retourner le document ci-joint, (également téléchargeable sur le site sur www.angers.fr/contactdsl/, rubrique : planification des créneaux des installations sportives / formulaire vacances scolaires - 2020-2021), **le plus rapidement possible et au plus tard avant les dates suivantes :**

- **le vendredi 18 septembre 2020 pour les vacances de Toussaint,**
- **le vendredi 20 novembre 2020 pour les vacances de Noël,**
- **le vendredi 22 janvier 2021 pour les vacances d'hiver,**
- **le vendredi 26 mars 2021 pour les vacances de printemps.**

S'agissant des VACANCES D'ETE (Juillet et Août 2021), merci de bien vouloir formuler votre demande, avant le 1^{er} juin 2021.

Passées ces dates, les demandes ne pourront pas être prises en compte.

Ces délais sont nécessaires pour un arbitrage de répartition des créneaux.

J'attire votre attention sur le fait que les horaires attribués devront être impérativement utilisés afin de ne pas générer de charges de personnel et chauffage inutiles. Dans le cas contraire, **une facturation sera adressée à votre association.**

Je vous prie d'agréer, «F2», l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur,



Emmanuel MOUSSET.